

## **DOSSIER : Réseaux d'échanges réciproques de savoirs**

### **Synthèse des informations recueillies à travers les entretiens et les lectures**

- Chopard P. (2010). Les systèmes d'échanges locaux vivent avec leur temps. *Le courrier*, 6.
- Campiche C. (2008). Remplacer l'argent par les échanges, c'est possible, y compris en Suisse. *Le courrier*.

Le développement de l'économie de troc existe depuis plus de treize ans en Suisse Romande. C'est un système de monnaie nouvelle fonctionnant avec 15.- de cotisation annuelle pour les frais administratifs. Ce système n'est pas poussé à l'extrême, il y a des garde-fous à fin de ne pas l'épuiser à même titre que la « vraie » monnaie. Hésitation face à l'arrivée d'internet dans le réseau des SELs. Préférence pour Edith Samba de l'ancienne méthode d'information via papier. Purisme de la part de certains selistes de manière à garder un système authentique. Les RERS<sup>1</sup> sont « Facteur d'intégration à la campagne comme à la ville ». Il y a une grande expansion de ce système à Neuchâtel. Il y a eu une expérience de procès, il y a longtemps en France pour concurrence déloyale de seliste. Pourtant il n'y a aucune prétention de substitution à l'économie ordinaire. La Suisse fait aujourd'hui aussi partie d'une dimension plus internationale avec le système de la route des SELs. Ce système de RERS a aussi été d'une grande aide lors de la crise mais ne prétend absolument pas être une solution contre celle-ci. « Elle offre une réponse à ceux qui défendent d'autres valeurs ». Il est clair que les SELs ne peuvent pas tout régler et qu'ils ont leurs limites, par exemple : L'électricité.

- Blanc J., Malandrin G., Servet J-M. (1999). Les systèmes d'échange locaux : laboratoires d'une économie différente ?. *Sciences humaines*, (93), 24-29.
- Llana C. (2005). De l'utilité réciprocaire des RERS. *Le sociologue*, (16), 47-57.

Dès l'apparition des SELs dans les années 1980, le but est de « promouvoir un type de relation différent de l'échange marchand. ». Il y a une association entre l'idée d'échange et d'intérêt individuel. La monnaie casse immédiatement la relation qui aurait pu se créer entre deux personnes. Des associations investissent ce système dans un état d'esprit visant à échanger localement des biens et des services. « Un SEL repose donc sur la multilatéralisation des dettes et des créances de chacun à partir d'échanges bilatéraux. ». Il y a trois techniques possibles en matière de paiement des échanges. Les essais de dynamisation des SELs passent toujours par la remise en question de notre monnaie et son prétendu privilège d'être indispensable. L'émergence des premiers SELs, au Canada arrive lors d'une crise

---

<sup>1</sup> Réseaux d'échanges réciproques de savoirs

aigüe. Début 1980, il y a la mise en place d'un logiciel informatique pour la véritable naissance des SELs. Cela permet l'expansion de ceux-ci dans d'autres pays du globe. La création des SELs arrive courant 1995-1996. Le SEL n'a pas seulement le rôle de « médium des échanges » mais il contribue aussi à la « relation au groupe ». Il y a l'idée d'une « relation verticale au groupe dans son entier ». Il est important pour ce concept de faire la différence entre l'argent et la monnaie. L'argent est associé à « la société capitaliste d'où la nécessité de la faire disparaître pour un monde plus juste » et la monnaie est vue comme un « instrument technique qui sert à régler des échanges ». Le SEL est donc considéré comme de la monnaie et non de l'argent. Il peut porter des noms différents dépendamment où il est créé. Il n'est pas régi par une logique de marché. Pour un échange on ne tient pas compte de l'appartenance sociale. « Les échanges sont créateurs de lien social ». On retrouve l'idée de don-contre-don de Marcel Mauss. Cela crée un lien de dépendance entre les membres. L'idée est que c'est le groupe qui s'approprie la créance d'une personne. La notion de respect est différente qu'avec notre monnaie. « Sentiment de dette mutuelle positive », cela crée un lien supplémentaire à un pur échange marchand, qui débouche souvent sur la création d'une relation. Il y a un fort pourcentage de femmes au sein de ces réseaux. Grâce à ce système, il y a la « possibilité d'accéder à court terme et à moindre frais à des biens et services ». Il n'y a pas de « possibilité de travail clandestin car il y a une totale transparence et aucun profit n'est possible ». Certains préfèrent passer par la réciprocité plutôt que par le SEL pour encore plus de lien et moins d'échange. Il y a la volonté de passer à un rapport plus humain et moins économique. Cela permet la prise de conscience de l'importance de la cohésion du groupe et de l'importance du don de soi. Suite à cela, il y a la notion de la prise de place dans un groupe, de la reconnaissance. L'aspect négatif du don est de devoir rendre plus et mieux par la suite. C'est le problème reconnu dans la charité, qui peut signifier « renoncer à son amour propre ». La monnaie SEL sert justement de « médiateur de don », elle entre dans une logique de solidarité sans la perte de la dignité. Le résultat : une amélioration du quotidien et une revalorisation de l'importance du lien social ainsi que de la relation à l'autre. « Avec les RERS, l'économie se réconcilie avec le social. L'obligation productive n'est plus une fin mais un moyen. » Il y a aussi la notion d'auto-organisation, pôle essentiel à la cohérence de cette démarche. Nous apprenons aussi que les savoirs sont catégorisés, il y en a quatre types qui visent tous à introduire « une dynamique de réussite » favorisant la découverte des richesses personnelles de chacun. Grâce aux SELs, l'émancipation locale peut amener des pistes de réflexion face à la globalisation. D'où l'avertissement de ne jamais les institutionnaliser mais de garder une organisation informelle. Ce système visant la réciprocité encourage un système sociétal d'égalité à l'égalité.

#### Entretien avec Mme Edith Samba (Responsable du premier SEL de Suisse romande, crée il y a treize ans au Val-de-Ruz)

On l'appelle « Mama-sel », Edith Samba a depuis quinze ans créé le premier réseau de SEL de Suisse romande, en Val-de-Ruz. Depuis, elle se mobilise pour motiver et informer les gens autour d'elle. Aujourd'hui plus de quatre-vingt personnes constituent ce premier réseau et douze nouveaux réseaux ont vu le jour en Suisse

romande. Il n'y a pas de problèmes d'enjeux car pas de question d'argent. « Le fisc ne pourrait pas commencer à fiscaliser les coups de main d'un ami ». Si l'on peut imaginer un jour faire de l'ombre à la banque national, là ils se réveilleraient mais pour le moment il n'y a aucune raison qu'ils rentent en matière. La difficulté dans la logique des SELs est que nous nous trouvons à mi-chemin entre le monde bénévole et le monde marchand. Tant d'années après, elle est toujours enthousiaste face à ce système et souhaiterait le développer de manière encore plus efficiente. Ce système est aussi une philosophie qui pousse chacun à revoir son rapport au monde. Une crainte tout de même ; le concept est tellement simple qu'il est facilement perversible. Mais pour elle, l'essentiel est de résister pour rester simple et confiant.

#### Entretien avec Mme Wanda Stryjenska, membre des SELs du lac (Genève)

En 2003, madame Stryjenska W., était au chômage lors de son inscription au « sel du lac », sa thérapeute lui recommande de s'inscrire pour avoir accès à des échanges « bien-être » sans question d'argent. Les masseurs sont particulièrement convoités mais peu nombreux. A cette époque, elle y était très active et y cueillait beaucoup de fruits pour les échanger ensuite. Aujourd'hui, ayant retrouvé un emploi, elle est présente uniquement temporairement. Ici, nous raconte-elle, « on trouve beaucoup de malades et de rejetés de la société ». « Beaucoup de gens qui étaient au chômage ont cru qu'ils allaient être sauvés et ils se sont trompés ». Aujourd'hui, madame Stryjenska est endettée en grains par son manque de temps mais elle reste positive et engagée car elle a sérieusement sympathisé avec bons nombres de personnes, elle aime l'ambiance des lundis soir et l'entre-aide qui y règne, c'est plus simple lorsqu'on rencontre les gens, le lien de confiance se crée par le visuel. Elle apprécie énormément l'apparition du site internet, qui simplifie vraiment les questions de comptabilité. Avec l'ancien système, on pouvait trouver les mêmes problèmes que dans les échanges marchands.

#### Entretien avec M. Jean-Clément Gôssi, co-président des SELs du lac (Genève)

Les SELs sont partis des banlieues de chômeurs de Manchester. Le système est basé sur un principe fondamental de solidarité, il est propice à l'ouverture et à la convivialité. Il s'agit de rencontrer des personnes, de prendre le temps et de faire connaissance. Chacun fait ses offres et ses demandes et le système fonctionne avec des grains de sel symboliques. Il y a tout de même une cotisation de 20.- Frs par an et la règle est simple si quelqu'un ne paye pas, il est viré. Il ne s'agit pas de rentrer dans un système d'inflation dit-il. Toute fois si une personne se trouve trop précarisée pour régler sa cotisation, il n'y a « pas de problème ». Il y a des limites à ce système et chacun doit donner de sa personne. A 120 membres ce n'est pas aussi simple qu'en petits réseaux, d'ailleurs un système de « parrains » a été instauré pour faciliter l'accès. Monsieur Gôssi ne serait pas contre un système plus restreint, se réduisant à des quartiers. Il y a un bon test psychologique à faire personnellement dit-il : « savoir de quoi on a réellement besoin », il va s'agir de faire évoluer les demandes. L'inscription est aussi simple qu'un compte *facebook* explique t-il. Pour déterminer le coût d'un objet, on détermine en grain un service ou un objet puis on marchande « comme à Marrakech ». Le critère est la valeur et la richesse en

grain de chacun. « Si on est sur pied d'égalité, on sera plus rude dans la négociation ». On a le droit d'échanger en négatif dès le début. Les marges servent à sortir du système monétaire, on n'est pas ici pour faire un carnet d'épargne. Il y a un minimum et un maximum. La comptabilité se fait à travers le site, à présent ça va tout seul. Tout se débite et se crédite automatiquement. A Lucerne, il existe des SELs d'échanges de services, heure pour heure, sans distinction quel que soit le service contrairement à Genève. Il existe aussi une « route des SELs » qui échange cette fois des nuitées. Les SELs du lac, ont besoin de grains et en piochent trente chez chaque membre de contributions civile annuelle. L'inconvénient tout de même est que chacun est lié moralement. Les statuts disent « qu'on quitte le réseau en ayant remis les sels à zéro. ».

### **Mise en lien des informations avec l'argumentation du positionnement du métier d'animateur-trice socioculturel-le dans les RERS**

Les avantages principaux des RERS sont sociaux, économiques et écologiques : Dans les trois champs nous avons voulu mettre en avant ceux qui nous semblent complémentaires ou similaires avec les fondements de l'animation socioculturelle.

#### Avantages sociaux :

Les RERS proposent des activités variées et utiles pour des personnes sans travail, ayant du temps libre ou désirant nouer de nouvelles relations humaines et/ou professionnelles. Il permet d'entretenir des savoirs faire, d'approfondir des connaissances, de découvrir de nouveaux centres d'intérêts dans un cadre convivial. C'est l'occasion de se rencontrer, d'offrir et recevoir, de se sentir valorisé au sein de la société. Ils sont une forme de prévention contre des difficultés sociales, financières et humaines. Ils amènent une autre manière de reconnaître les services rendus.

#### Les avantages économiques :

Les RERS permettent la création de petits crédits locaux sans intérêts, là où il faut, quand il le faut, selon les besoins des populations. Des « Liquidités » sont libérées grâce au SEL et son mis à disposition du circuit habituel de consommation. Ils permettent des débouchés, une mise en valeur de compétences, de savoir-faire peu connus ou sous-exploités.

C'est un soutien complémentaire proposé aux petits commerçants, artisans et agriculteurs, en offrant de nouveaux créneaux pour leurs surplus, leurs invendus ou pour des agendas professionnels pas assez remplis. Ils sont donc un encouragement à la production locale et à son écoulement (artisanat, agriculture) en dehors des grands circuits de distribution.

Ils proposent la location d'équipements trop chers à l'achat ou peu utilisés.

Ils offrent la possibilité aux personnes ayants des petits revenus d'améliorer leur quotidien accédant à des ressources normalement inaccessibles pour leur budget.

#### Les avantages écologiques :

Il y a des crédits en unités d'échange pour recycler ou réparer. C'est un encouragement à la production locale, à des activités à domicile ou de proximité,

avec économie de longs trajets. Cela permet moins de gaspillage de biens, de ressources ou en transports. C'est une vision de voir le monde en amenant le plaisir de vivre autrement et plus simplement.

### **Positionnement personnel**

Nous avons connus le projet des SELs lors de la journée de la plateforme de l'animation socioculturelle en mars dernier. Ce projet nous a toutes deux séduit. Nous avons l'idée de mettre en place une « journée d'échange de savoirs et de compétences » dans un projet de café restaurant social que nous étions entrain de créer à ce moment là. De ce fait nous avons été très heureuses de découvrir que ceci existait déjà à Genève et en Suisse romande. Si nous avions perduré dans ce projet de café restaurant social, nous aurions sûrement créé un SEL local dans le quartier ou avec les « consommacteurs » du café restaurant social. Ce projet tombe à l'eau mais nous restons intéressées personnellement devenir membre d'un RERS. Nous nous sommes rendues à une séance d'information des SELs du lac lundi 6 juin 2011 afin de rencontrer des personnes qui expérimentent cette solidarité direct. Nous sommes assez enthousiastes par ces idées d'économie alternative, nous avons pensé qu'il serait pertinent d'organiser un RERS au sein de la HETS pour commencer et par la suite dans les HES de Genève pour bénéficier des compétences de tous ces métiers. Nous pensons aussi qu'il est important d'expérimenter ce système nous même avant de l'exporter ailleurs.

En tant que futurs animatrices socioculturelles, nous rêvons à l'idée de mettre en place un RERS par communes dans Genève. Nous pourrions utiliser les maisons de quartier pour centraliser les informations, les rencontres et les échanges. Cela pourrait permettre une meilleurs cohésion sociale, des rencontres intergénérationnels et de valoriser les compétences locales de chaque quartier.

Nous adhérons aux idées de la simplicité volontaire et au plaisir d'expérimenter de vivre autrement. Au-delà d'être une ressource potentielle pour les personnes précarisées, les SELs nous montrent qu'il est possible pour un bout de sortir des échanges marchands et de penser un monde différent...

### **Références**

#### Entretiens

Edith Samba (Responsable du premier SEL de Suisse romande, crée il y a treize ans au Val-de-Ruz)

Wanda Stryjenska, membre des SELs du lac (Genève)

Jean-Clément Gôssi, co-président des SELs du lac (Genève)

#### DVD

Documentaire : « La double face de la monnaie »

Ressource d'internet

Documentaire : L'argent dette, vu sur

<http://www.youtube.com/watch?v=VaCol9CFSPQ>

Site internet des SELs du lac

<http://www.seldulac.ch/>

Site internet des SELs du Val de Ruz

<http://www.sel-suisse.ch/index.php?mode=vdr&menu=accueil>

Site internet des « selidaire »

<http://www.selidaire.org>

Lectures

Chopard P. (2010). Les systèmes d'échanges locaux vivent avec leur temps. *Le courrier*, 6.

Campiche C. (2008). Remplacer l'argent par les échanges, c'est possible, y compris en Suisse. *Le courrier*.

Blanc J., Malandrin G., Servet J-M. (1999). Les systèmes d'échange locaux : laboratoires d'une économie différente ?. *Sciences humaines*, (93), 24-29.

Llena C. (2005). De l'utilité réciprocaire des RERS. *Le sociologue*, (16), 47-57.

Gerez J-C. (2011). Quand un bidonville bat la monnaie. *Le courrier*.

Malingre V. (2009). Mon quartier, ma monnaie. *Le monde*.

Armanios R. (2010). Le troc, c'est choc. *Le courrier*.

Jan-Hess I. (2010). J'achète, je revends. *Tribune de Genève*.